

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL-ASSAINISSEMENT COLLECTIF – option 2

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Contigny</u>		<u>Le Theil</u>	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
<u>Cressanges</u>		<u>St Sornin</u>	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
<u>Deux-Chaises</u>		<u>Treban</u>	
<u>Monétay</u>	ARCHASSAL Didier	<u>Verneuil</u>	DE PAULA Charles BENASSY Patrick
<u>Saulcet</u>			

Absents excusés : M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, Mme FOVEAU Christine, M. BURLAUD Jean-Luc,

Absents : M. BLANCHET François, Mme LACARIN Marie-Françoise, M. CLUZEL Damien, M. LINDRON Marc-Anthony, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. ROCHE Philippe

Assistaient à la réunion à titre consultatif

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

* Suppléant

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Le Montet, sous la présidence de M. DETERNES Alain, Président du SYNDICAT MIXTE RIVE GAUCHE ALLIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	7	Pour : 7 Contre : Abstentions :

Etaient présents :

Procurator(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
24 février 2025

Date d'affichage
24 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
et publication du
__/__/__

DEL20250314026

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. DETERNES Alain, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 le 14 Mars 2025.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	43 532,24
- un excédent reporté de :	109 783,33
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	153 315,57
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	153 315,57
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	153 315,57
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à LE MONTET
Le Président, DETERNES Alain

